



**Jean Michel GUINAND**  
**MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE**  
Les petits partenais 37250 Veigné  
Tél : 02 47 73 11 02  
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation  
enregistré sous le n° 24 37 02726 37  
auprès du Préfet de la région Centre

## **MOULAGE**

### **Les résines (initiation)**

## **Formation collective**

*3 personnes (ouvre à 2)*

**Du 27 au 29 mai 2015**  
**Du 4 au 6 novembre 2015**



### **Reproduction résine au moule + retouche + patine et polychromie**

**Durée 24h sur 3 jours**

**Tarif particuliers en financement personnel 900 € TTC** (outillage et produits fournis)

**Tarif entreprises ou en convention de stage 900 € HT\*** (outillage et produits fournis)

(\* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E., région Centre, en date du 25 octobre 2012, dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Les résines sont des plastiques thermodurcissables ce qui veut dire qu'une fois qu'elles sont polymérisées elles deviennent dures et définitivement insolubles. Elles peuvent être utilisées pour réaliser des reproductions en plein ou en creux (stratifié ou rotomoulage).

### **PROGRAMME**

Chaque technique sera préalablement abordée en théorie avec exemples visuels concrets.

Les reproductions seront réalisées par les stagiaires dans des moules fournis.

Les patines et polychromie seront réalisées par les stagiaires sur des reproductions fournies.

### **MISE EN PRATIQUE**

- Présentation des résines / mise en œuvre
- Réalisation d'une ronde bosse en plein en résine polyuréthane
- Réalisation d'une ronde bosse en plein en résine polyester chargée au bronze
- Réalisation d'une ronde bosse en creux stratifié résine polyester chargée terre cuite ou pierre
- Démoulage et retouche des reproductions
- Initiation à la patine et polychromie sur résines + finition vernis ou cire

Remise de fiches produits et de fiches techniques liées au programme dispensé.

Remise d'une fiche concernant les fournisseurs produits et outils utilisés.

Chaque formation est validée par une attestation précisant les compétences et niveaux acquis.

**Pour tout complément d'information**  
**Jean Michel GUINAND**

8 rue des Partenais 37250 Veigné

Tél: 02 47 73 11 02

E.mail: [moulage@jmguinand.com](mailto:moulage@jmguinand.com)



**Jean Michel GUINAND**  
**MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE**  
Les petits partenais 37250 Veigné  
Tél : 02 47 73 11 02  
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

# Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

## Fiche d'inscription

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation  
enregistré sous le n° 24 37 02726 37  
auprès du Préfet de la région Centre

## MOULAGE

### Les résines (initiation)

**Tarif particuliers en financement personnel 900 € TTC**  
**Tarif entreprises ou en convention de stage 900 € HT\***  
(\* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E  
dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Cochez la session de votre choix

- Du 27 au 29 mai 2015 (clôture 27/04/15)  
 Du 4 au 6 novembre 2015 (clôture 04/10/15)

Nom :

Prénom :

N°

Rue :

Ville :

Code postal :

Téléphones :

Mail :

Date et signature :

Joindre un chèque d'acompte de 350 € (à l'ordre de Jean Michel GUINAND), le solde soit 550 € sera à régler au premier jour de la formation à remise de votre facture.

### Convention de stage - formation continue

#### Vous êtes sans emploi et à la recherche d'une formation

Prenez dès maintenant contact avec l'organisme susceptible de vous aider (Pôle Emploi, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Associations etc.) Nous sommes à votre disposition pour vous faire parvenir un programme/devis de formation détaillée. Ensuite, si l'accord de principe est donné, nous établirons une convention de prise en charge et vous n'aurez aucune avance d'argent à faire (votre chèque d'acompte et de solde ne seront déposés que 2 mois après votre formation ce pour vous permettre d'être remboursé avant) Dans certains cas la partie hébergement peut aussi être prise en charge, renseignez-vous.

#### Vous avez un emploi et pouvez bénéficier d'un congé formation ( la loi le prévoit )

Prenez dès maintenant contact avec votre employeur.

Le processus sera le même que pour le cas précédent.

N'oubliez pas que ces démarches sont souvent longues et il convient de ne pas perdre de temps.

Si vous avez des documents à nous soumettre nous les faire parvenir au plus vite.

**Voir également notre dossier « prise en charge » sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>**

**ANNULATION:** Le maximum de stagiaires par session étant de 3 et le minimum de 2. A date de clôture d'inscription à savoir un mois avant le premier jour de formation, les personnes inscrites seront avisées de l'ouverture ou de l'annulation

de celle-ci. En cas d'annulation, elles pourront opter soit pour une nouvelle date soit pour le remboursement de leur acompte. Toute annulation de la part d'une personne inscrite devra être impérativement communiquée par écrit et parvenir avant la date de clôture prévue. Si une autre date n'est pas choisie, l'acompte sera alors intégralement remboursé. L'acompte restera définitivement acquis à titre de frais de dédommagement pour toute annulation du stage parvenue après ce délai.

### L'outillage et produits de moulage vous seront fournis.

Apporter vêtements et chaussures usagées, chiffons, DVD ou clef USB et de quoi noter.

Les travaux réalisés restent la propriété des stagiaires. Les modèles prêtées pendant la formation ne peuvent être considérées que comme des copies utilisées à des fins pédagogiques. Tout autre usage reste à l'unique responsabilité du stagiaire.

### Conditions générales

Avoir 18 ans

L'inscription au stage suppose l'acceptation des horaires, conditions de travail et de sécurité.

Les animaux ne sont pas admis dans les ateliers.

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

**Voir également nos dossiers sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>**